

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 09 avril 2010.

Date de convocation : 25 mars 2010.

Publication : 14 avril 2010.

Le neuf avril deux mille dix, à dix neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DESMOULINS, Maire.

Présents : MM DESMOULINS, GOESSENS, LAMY, DECK, THIEUX MAUFROID TANNIERES, CARDON et SRACZYK, Mmes COPIGNY, CUREAUX, LOUP HAUSCH et FERRET.

Absents :

Ont donné procuration :

Secrétaire de séance : Mme LOUP HAUCH.

Adoption du compte rendu de la séance du 26 février 2010.

Le procès verbal de la séance du 26 février 2010 n'appelant aucune observation est adopté à l'unanimité.

Compte rendu des décisions prises en application des délégations du Conseil Municipal.

Néant.

1. Vote des taux d'imposition communaux pour 2010.

Le Conseil,

Vu le projet de budget primitif pour 2010,

Vu le produit des impositions nécessaire à l'équilibre du budget,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **FIXE** les taux d'imposition des taxes directes locales ainsi qu'il suit :

Taxes	Taux votés 2010
Taxe d'Habitation	8,98%
Taxe sur le Foncier Bâti	12,44%
Taxe sur le Foncier Non Bâti	49,63%
Cotisation Foncière des Entreprises	16,29%

2. Budget Communal : Vote du budget primitif pour 2010.

Le Conseil,

Vu le projet de budget primitif pour 2010 présenté par Monsieur le Maire,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOpte** le budget primitif communal 2010 ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement : Vote au chapitre et équilibré à **562 539 €**.

Section d'investissement : Vote par opération et équilibré à **791 369 €**.

- **Dit** que des crédits seront prévus sur le BP 2011 dans le cas où une « classe de neige » serait organisée.

3. Budget annexe d'assainissement : Vote du budget primitif pour 2010.

Le Conseil,

Vu le projet de budget primitif pour 2010,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOpte** le budget annexe primitif d'assainissement 2010 ainsi qu'il suit :

Fonctionnement		BP 2010		Investissement	
Dépenses	134 116.76 €	Dépenses	63 039.13 €		
6188: frais divers	121 416.76 €	21532: réseaux ass	62 439.13 €		
681: amortissement	12 700.00 €	2183: matériel informatique	600.00 €		
Recettes	134 116.76 €	Recettes	63 039.13 €		
002: résultat reporté	100 516.76 €	001: résultat reporté	50 339.13 €		
7068: redevance	25 000.00 €	28156: amortissement	12 700.00 €		
761: produits financiers	8 600.00 €				

4. Dissolution du SIPOS (syndicat intercommunal pour l'organisation des secours de la région de Pont Sainte Maxence).

Le Conseil,

Vu la délibération du 23/02/2010 du SIPOS sollicitant sa dissolution,

Considérant que la dette du SIPOS est apurée,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ACCEPTe** la dissolution du SIPOS

5. Sente de Fay : Demande de subvention au Conseil Général de l'Oise pour la réfection et la sécurisation de la voirie.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le nombre de constructions débouchant sur la Sente de Fay,

Considérant le montant prévisionnel des travaux HT, soit 175 000 €,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE** auprès du Conseil Général de l'Oise, une subvention au taux le plus élevé, afin de procéder à la réfection et à la sécurisation de la Sente de Fay.

Questions et informations diverses :

- Comité des fêtes : remboursement de 80 € pour frais d'électricité, prêt de la salle des fêtes à titre gracieux.

- Conseillers municipaux : respect du devoir de discrétion pour les informations que les membres du conseil et du CCAS sont amenés à connaître.

Les conseillers délégués auprès des syndicats intercommunaux ne pouvant assister à une réunion sont priés d'avertir leurs suppléants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.